

PAUL HANNA

ASSOCIÉ

FRANÇAIS, ANGLAIS

PAUL.HANNA@BOREL-BARBEY.CH
+41 22 707 18 00**EXPERTISE**

Associé chez Borel & Barbey, Paul Hanna est spécialisé en droit immobilier, arbitrage, ainsi qu'en contentieux civil et pénal. Il conseille et représente nos clients devant les juridictions étatiques romandes et les tribunaux arbitraux de Genève, Zurich et Paris.

Son expertise en droit immobilier et en droit des constructions lui permet d'accompagner nos clients à chaque étape de leurs projets, depuis l'acquisition jusqu'à l'exploitation de la propriété. Il intervient aussi bien devant les juridictions administratives, en cas de litiges liés à des permis de construire, des plans de quartier, des infractions ou des problématiques de classement, que devant les tribunaux civils pour des contentieux relatifs aux hypothèques légales, vices de construction, surfacturations ou retards de chantier.

Devant les juridictions civiles, arbitrales ou étatiques, il représente régulièrement ses clients dans des litiges complexes, notamment en matière contractuelle, en droit de la personnalité et en recouvrement de créances.

Devant les juridictions pénales enfin, il intervient tant en faveur de plaignants que de prévenus dans le contexte de délits financiers présumés.

Convaincu que le succès dans les affaires contentieuses passe par une grande maîtrise des règles procédurales, il co-anime depuis 2019, sur proposition du Jeune Barreau, des ateliers de procédure civile visant à perfectionner les pratiques judiciaires des avocats brevetés et des avocats stagiaires.

DOMAINES D'ACTIVITÉ**Immobilier**

Construction et aménagement du territoire · Droit du bail · Promoteurs immobiliers · Usage du domaine public · Collectivités publiques · Droit administratif · Droit de l'environnement

Contentieux et Arbitrage

Contentieux civil et commercial · Arbitrage · Insolvabilité et exécution forcée · Criminalité économique

Corporate - M&A

Réorganisations et restructurations · Entreprises · Protection des données

EXPÉRIENCES

- Depuis 2019 : Co-animateur aux ateliers de procédure civile, Ordre des Avocats de Genève
- Depuis 2017 : Associé chez Borel & Barbey
- 2014 - 2016 : Collaborateur chez Borel & Barbey



- 2006 - 2013 : Collaborateur dans une Étude d'avocats à Genève
- 2004 - 2005 : Avocat stagiaire dans une Étude d'avocats à Genève

FORMATION —————

- 2006 : Barreau de Genève
- 2003 : Licence en droit (lic. iur.), Université de Genève

DISTINCTIONS —————

- WWL 2024: Switzerland – Construction & Real Estate

ASSOCIATIONS —————

- Ordre des Avocats de Genève (ODAGE)
- Fédération Suisse des Avocats (FSA)
- Association suisse de l'arbitrage (ASA)
- Commission d'examens des avocat·e·s (ECAV)

PUBLICATIONS —————

2023 : « La Conduite de la Procédure civile par le Tribunal », Revue de l'Avocat, février 2023 (avec Aude Longet-Cornuz)

2016 : « Crédit à la consommation : nouveautés et précautions d'usage », Le Temps, 18 mai 2016 (avec Luca Bozzo)

2015 : « The right thing at the wrong time is the wrong thing » – Illustration du propos à la lumière de l'Article 82 du Code des obligations, Lettre du Conseil de l'Ordre des Avocats de Genève N° 60, mars 2015

2014 : « Incertitudes dans la mise en oeuvre du Code de procédure civile », Cycle de conférences du Jeune Barreau, Genève,
17 mars 2014

CONFÉRENCES ET ALLOCUTIONS —————

Depuis 2019 : « Ateliers de procédure civile », Jeune Barreau de Genève (avec Aude Longet-Cornuz)

2022 : « Discussion d'une série d'arrêts illustrant la question de la bonne foi en procédure civile », First Tuesday, Ordre des Avocats de Genève, novembre 2022 (animateur)

2014 : « Incertitudes dans la mise en oeuvre du Code de procédure civile », Cycle de conférences du Jeune Barreau de Genève,
mars 2014 (animateur)